



Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 26 Mars 2018

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Prêts pour la rénovation des locaux de la mairie et de la salle des fêtes 2 Questions diverses |
|---|

Par suite à la convocation du 20 mars 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 26 mars 2018 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Sylvain Rollet, Stéphanie Brasseur, Jérôme Sarrazin, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Absent ayant donné procuration : Éric Chicault à Céline Kasperek.

Cyrille Fromentin est élu secrétaire de séance.

1 Prêts pour la rénovation des locaux de la mairie et de la salle des fêtes:

Marie-Jeanne TRONCHET informe le conseil de l'avancée de ses démarches auprès des 3 organismes bancaires qu'elle a sollicité pour financer la rénovation des locaux de la mairie et de la salle des fêtes.

A ce stade, le conseil municipal estime qu'il est nécessaire d'attendre la fin de l'appel d'offre. Les organismes bancaires seront sollicités à ce moment-là.

2 Questions diverses et tour de table

- Les conseillers débattent de la nécessité de réviser le règlement intérieur de la salle des fêtes pour prendre en compte l'état des lieux, réviser les tarifs, faire supporter réellement les dégradations survenues lors des locations.
- Sylvain Rollet attire l'attention du Conseil sur la nécessité à suspendre les contrats d'assurance durant les travaux et de souscrire une assurance dommages ouvrage pendant la durée des travaux.
- Mme le Maire donne lecture du mail de la Chambre d'Agriculture lui demandant de revoir les motivations de l'arrêté communal relatif à la circulation des engins agricoles dans la rue du Canal. L'ensemble du conseil maintient son avis, déjà formulé lors du conseil du 7 novembre 2017 considérant que ces dispositifs sont conformes à la sécurisation du RD60. En effet le carrefour RD60 et rue du Canal est dangereux (tant pour y entrer qu'en sortir) avec une faible visibilité. Par ailleurs, suite au travail réalisé de concert avec l'AF, l'intérêt agricole du chemin de la petite rangée (le long du finage de Sarry) a été reconnu. Il est distant de 300 m de la rue du Canal.
- Considérant la nouvelle organisation des services, il est décidé de ne pas mettre les suspensions florales.
- Sous réserve des conditions météo, les membres du conseil projettent la remise en état du terrain de jeux pour les petits.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h10.

Fait à Moncetz-Longevas le 28 mars 2018 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

Le secrétaire de séance :

Cyrille Fromentin